



PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des Territoires non organisés, tenue le neuvième jour de décembre deux mille treize, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet
- M. Judes Landry, maire de Cap-Chat
- M^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts
- M. Dario Jean, maire de Marsoui
- M. Réjean Normand, maire de Rivière-à-Claude
- M^{me} Lynda Laflamme, maire de Mont-Saint-Pierre
- M. Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Est absent :

- M. Michel Laperle, maire de La Martre

Est également présent :

- M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier

VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 15 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 8241-12-2013 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOËL CÔTÉ ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte l'ordre du jour en reportant, à plus tard, les points suivants :

- 9.1 Vérification et services comptables 2014, 2015 et 2016
- 9.2 Appui financier au comité des loisirs de Cap-Seize, bâtiment salle des loisirs de Cap-Seize pour 2013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2013 DES TNO

L'adoption du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2013 du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, est remise le 20 janvier 2014.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le suivi du dossier relatif à l'achat de terrains dans le secteur Saint-Bernard-des-Lacs auprès du ministère des Ressources naturelles. L'analyse de ce dossier sera remise en janvier 2014.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, mentionne qu'il y a eu la préparation du budget 2014 des TNO et le suivi du dossier de la route Saint-Bernard-des-Lacs.

RÉSOLUTION NUMÉRO 8242-12-2013 TNO

Approbation du *Rapport des impayés et déboursés directs*

IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le *Rapport des impayés et déboursés directs* :

Paiements : 23 409,11 \$

Factures : 10 138,88 \$

TOTAL : 33 547,99 \$

Présenté aux membres du conseil lors de la préséance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS COMPARATIFS TNO AU 30 NOVEMBRE 2013

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, présente les *États des résultats comparatifs TNO au 30 novembre 2013* non vérifiés au conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des Territoires non organisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis, donne avis par la présente qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le *Règlement pour la création d'un fonds Loisirs et culture*.

Un projet de règlement sera soumis à chacun des maires.

Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Dario Jean, maire de Marsoui, donne avis par la présente qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le *Règlement pour la tarification du fonds Loisirs et culture*.

Un projet de règlement sera soumis à chacun des maires.

Dario Jean, maire de Marsoui

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Joël Côté, il est résolu de lever la séance à 19 h 20.

Allen Cormier, préfet

Sébastien Lévesque
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Allen Cormier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du « Code municipal du Québec ».